SDEA

Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Proximité

Sens du service public

Excellence

Solidarité

Responsabilité

Rapport Annuel 2018

SYNTHÈSE LOCALE EAU POTABLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
LA RÉGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

EAU POTABLE 2018 > COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG TERRITOIRE CENTRE SUD

VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

VOTRE PRÉSIDENT :
Gilbert ROTH

- Membre du SDEA depuis **31/07/2007**

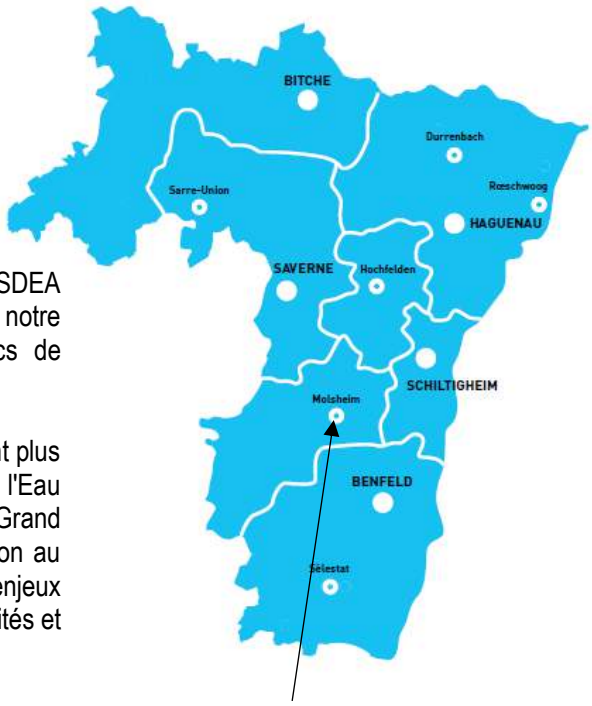

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM MUTZIG

Au cours de l'année 2018, la dynamique d'adhésions et d'intégrations au SDEA s'est poursuivie, traduisant ainsi la confiance croissante exprimée à l'égard de notre outil commun par de nombreuses communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Le SDEA compte ainsi désormais 668 communes membres au total, fédérant plus de 1 000 000 d'habitants. Ces adhésions, dans les domaines historiques de l'Eau Potable et l'Assainissement, mais aussi dans le domaine plus récent du Grand Cycle de l'Eau, permettent à la fois une capacité renforcée de mutualisation au SDEA au bénéfice de tous nos usagers, et une opportunité de répondre aux enjeux de l'eau dans les différents territoires, en partenariat avec les intercommunalités et les acteurs clés.

Dans le contexte marqué par le changement climatique et les nouveaux défis environnementaux nécessitant une approche encore plus intégrée du cycle de l'eau, il s'agit également de conforter l'excellence technique et économique de l'ensemble des interventions du SDEA au service de l'intérêt général. D'importantes économies sont ainsi obtenues permettant de réinvestir d'autant plus dans le renouvellement et l'amélioration du patrimoine local.

VOS COMMUNES

ALTORF
AVOLSHEIM
DACHSTEIN
DINSHEIM-SUR-BRUCHE
DORLISHEIM
ERGERSHEIM
GRESSWILLER
HEILIGENBERG
MOLSHEIM
MUTZIG
NIEDERHASLACH
OBERHASLACH
SOULTZ-LES-BAINS
STILL
WOLXHEIM

LES GROS CONSOMMATEURS

44EME RT MUTZIG
CC REGION MOLSHEIM MUTZIG
CORA DORLISHEIM
GAEC DES REMPARTS
GSBDD SGH
HOPITAL LOCAL DE MUTZIG
HOTEL DIANA
ILLER DISTRIBUTION
INSTITUT DES AVEUGLES
LAVE EAU JET
LE TREFLE ASL
MERCEDES BENZ
MILLIPORE SAS
OPHLM DU BAS RHIN
SAFRAN LANDING SYSTEMS
SAREPTA
SCCV L AMBRE

VOS USAGERS

- **10 839** abonnés
- **34 240** habitants desservis

VOS VOLUMES

- **1 995 839** m³ consommés
- **58** m³ consommés/habitant
- **184** m³ consommés/abonné

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **19 824** m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **7 796** m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **39** %
- Volume prélevé journalier de pointe : **11 694** m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : **59** %

- **9** puits
- **13** sources
- **13** réservoirs (capacité totale de stockage : 5570 m³)
- **3** stations de traitement
- **11** unités de désinfection
- **282,4** km de conduites

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : **4 555** m³
- Autonomie réservoir en moyenne : **0,6** jour
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : **10** h

Indicateurs de performance	2018
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	93
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	78 %

LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Env. 3 à 26 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Env. 2 à 26 selon l'UDI

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2016	2017	2018
Taux de conformité microbiologique	99 %	97 %	99,46 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	138	134	118
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	2	4	3
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	162	142	124
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0

Secteurs de Niederhaslach, Oberhaslach, Oberhaslach Thalacker et Heiligenberg :
Eau de très bonne qualité bactériologique, très douce et faiblement nitratée. Aucun pesticide n'a été détecté.

Secteur de Still :
Eau de bonne qualité bactériologique, douce et faiblement nitraté. Une légère dégradation de la qualité microbiologique a été observée en janvier 2018. Les mesures correctives engagées (chloration, purge, etc) ont permis de rétablir rapidement la qualité de l'eau distribuée. Aucun pesticide n'a été détecté.

Secteur Molsheim Mutzig :
Eau de bonne qualité bactériologique, dure et moyennement nitratée. Une légère dégradation de la qualité microbiologique a été observée en septembre 2018 sur un réservoir qui était déconnecté lors du contrôle. Globalement la chloration mise en place sur les ressources de Gresswiller et Griesheim 3 a permis de sécuriser la qualité de l'eau distribuée sur ce secteur. Certains pesticides ont été détectés à l'état de traces mais en concentration bien inférieure aux limites réglementaires.

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre Communauté de Communes.

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : 40,97 € H.T./an
- Part variable : 0,94 € H.T. le m³
- Redevance eau potable du périmètre : 1,28 € H.T. par m³ pour 120 m³
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 1,80 € T.T.C. par m³ pour 120 m³

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³

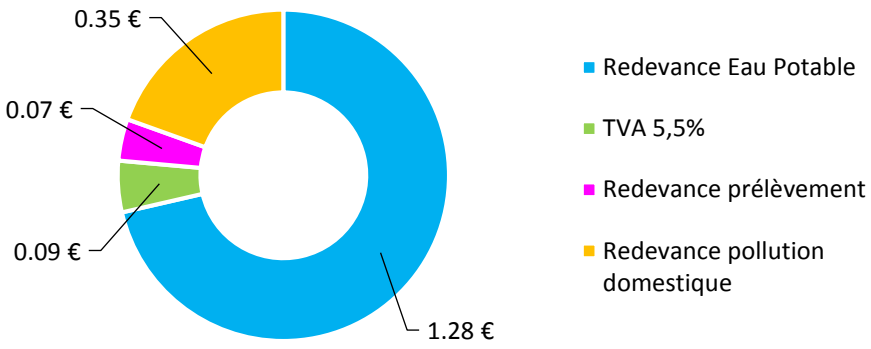

Affectation pour 100 € de recette

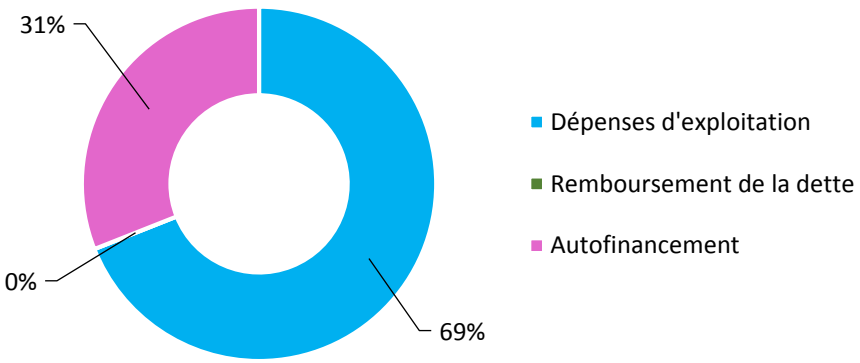

EAU POTABLE 2018 > COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG TERRITOIRE CENTRE SUD

Montant des investissements

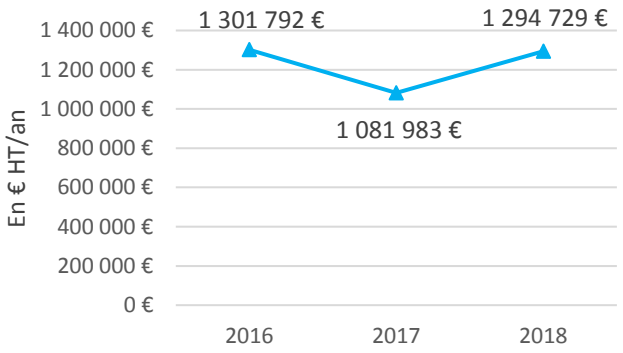

Evolution des tarifs de l'eau

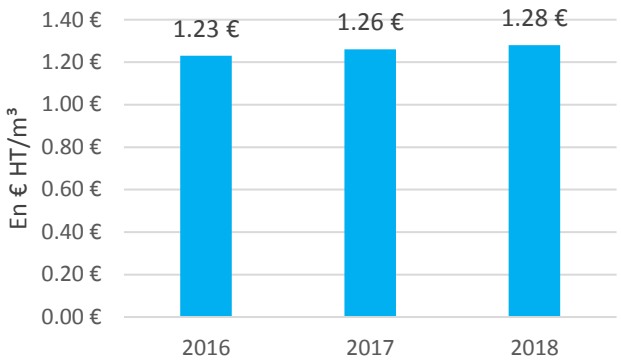

22 478 factures émises dans l'année

Indicateurs financiers	2016	2017	2018
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an	0 an	0 an
Capital restant dû	0 €	0 €	0 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	0 %	0 %	0 %
Montant des abandons de créances	0 €	0 €	0 €
Taux de réclamations global (SDEA)	0 ‰	0,29 ‰	0,15 ‰

Le budget Eau Potable de la Communauté de Communes présente une bonne santé financière avec une absence de dette. L'autofinancement du budget reste confortable et permet de financer les investissements engagés.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur http://www.eau-rhin-meuse.fr

VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

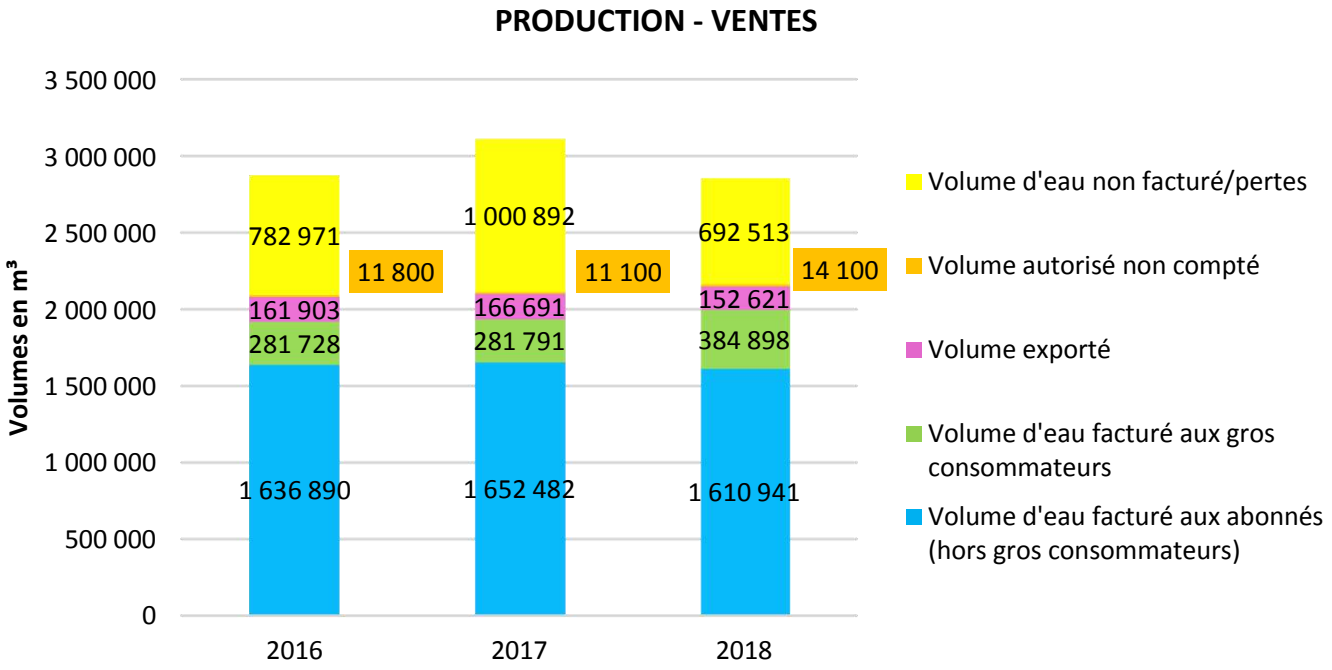

L'année 2018 est marquée par une baisse significative des volumes de pertes, tandis que les volumes vendus ont légèrement progressé à la hausse.
Le plan d'actions mis en œuvre par la Communauté de Communautés en collaboration avec les services du SDEA pour l'amélioration du rendement a permis de réduire significativement ces volumes de pertes, par des campagnes de recherche de fuite et la réparation d'un nombre significatif de ruptures.

INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2018
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	48 h
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	3,32 ‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2018	0,13
Année	**Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (*)**
2018	7,64

NOMBRE DE RUPTURES REPAREES

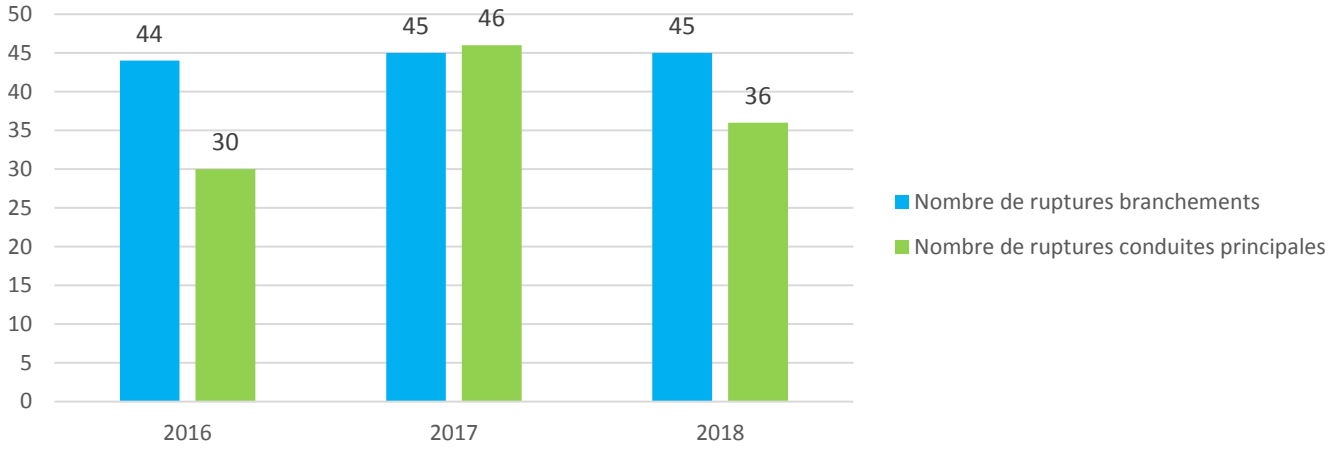

APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 1 317 appareils
- 4 réparations sur les poteaux d'incendie
- 2 suppressions d'hydrant
- 13 remplacements d'équipement

PARC DE COMPTEURS

- 10 882 nombre total de compteurs
- 907 compteurs remplacés, soit 8 % du parc
- 87 % de compteurs radio-relevés

RENDEMENT ET ILP(*) DES RESEAUX

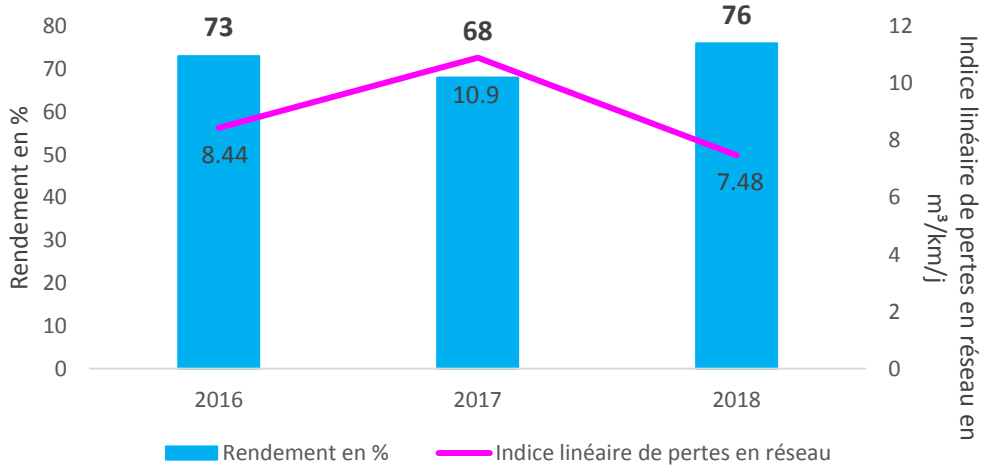

Une performance du réseau en progression permettant d'atteindre 76 % de rendement. Les efforts sont poursuivis en 2019 pour gagner encore quelques points, à l'appui des compteurs de sectorisation du réseau qui permettent une détection rapide des nouvelles ruptures.

LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

OUVRAGES :

Outre la maintenance régulière des ouvrages, plusieurs chantiers de rénovation ont été réalisés en 2018 sur les sites suivants :

- Forage du Stierkopf : remplacement de la pompe du puits 4,
- Réservoir de Still : remplacement de l'échelle de cuve,
- Sources Kastelberg de Heiligenberg : travaux de rénovation des accès aux sources,
- Ressources de Heiligenberg : remplacement de capots regards aux brises charge de la conduite de source et sur différents ouvrages.

RESEAUX :

- Dorlisheim : rue du Leimen et rue de l'Altenberg – renforcement de 216 ml de réseau en Ø 100 mm,
- Niederhaslach : liaison rue du Fossé - rue du Chemin Neuf – renforcement de 955 ml de réseau en Ø 100 et 150 mm,
- Molsheim : rue de la Commanderie (entre la rue des Faisans et la rue des Vergers – renouvellement de 281 ml de réseau en Ø 100 et 200 mm.

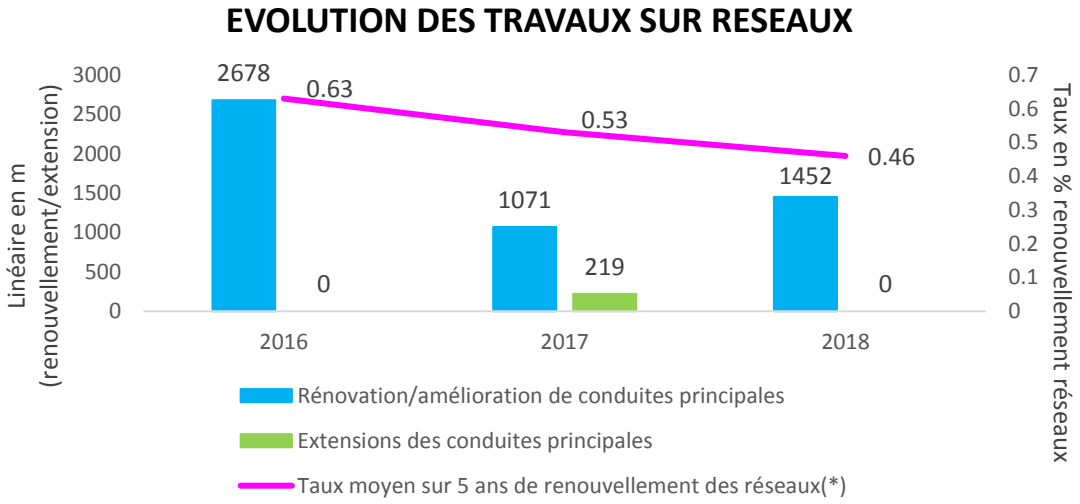

Les travaux de renforcement et de renouvellement de réseau réalisés en 2018 par la Communauté de Communes représentent un linéaire total de 1 452 ml.

Pour atteindre un taux de renouvellement des réseaux d'environ 1 %, ce sont 2 800 ml de réseau qui devraient être renouvelés chaque année, soit le double du linéaire renouvelé en 2018.

VOTRE ACTUALITÉ

ILLUSTRATION DES TRAVAUX RESEAUX

**Travaux de renforcement du réseau de distribution
rue du Fossé et rue du Chemin Neuf à Niederhaslach**

**Travaux de renouvellement du réseau de distribution
rue du Leimen à Dorlisheim**

ZOOM SUR LES TRAVAUX A VENIR

Gestion patrimoniale :
Une actualisation de l'étude de gestion patrimoniale réalisée au début des années 2010 est programmée en 2019. Celle-ci permettra d'intégrer les données patrimoniales les plus récentes ainsi qu'une analyse du patrimoine réseau des communes ayant rejoint la CCRMM dans l'intervalle (Heiligenberg, Niederhaslach et Oberhaslach).

Plan d'actions rendement :
La mise en œuvre du plan d'action visant à une amélioration durable du rendement des réseaux d'eau potable se poursuit en 2019, par la rencontre des différentes mairies de la Communautés de Communes. Cette démarche vise à identifier et quantifier les volumes consommés au titre des usages communaux, et ainsi quantifier plus finement les volumes réellement perdus au niveau du réseau de distribution.
La surveillance accrue de l'évolution des consommations de nuit via les regards de sectorisation se poursuit également pour détecter et réparer dans les meilleurs délais les éventuelles nouvelles ruptures de canalisations.

UNE APPLI MOBILE À GARDER À PORTÉE DE MAIN

Disponible depuis votre mobile ou votre tablette, ce nouveau service dématérialisé vous propose un accès au SDEA 24h/24 et 7j/7.

Grâce à cette application, vous pouvez alerter en direct le SDEA de toute anomalie liée à l'eau et ce, en seulement **4 clics** !

COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MOBILE SDEA ?

Depuis une plateforme Android ou iOS, vous recherchez « SDEA » sur Play Store ou App Store et cliquez sur « Installer ». Le tour est joué, vous pouvez prévenir instantanément votre service public de l'eau en cas d'urgence.

QUEL DYSFONCTIONNEMENT SIGNALER ?

- **Une odeur ou un goût inhabituel de l'eau**
- **Une fuite d'eau ou un manque d'eau**
- **Une borne incendie endommagée ou une grille manquante**
- **Une inondation par refoulement des eaux usées**
- **...**

À NOTER !

Le SDEA intervient uniquement au sein des communes où il gère l'eau.

DEVENEZ ACTEUR DU SERVICE DE L'EAU

EN TOUTE SIMPLICITÉ, VOUS POUVEZ :

- **SIGNALER** en direct un dysfonctionnement
- **TROUVER** le SDEA près de chez vous
- **OBTENIR DES CONSEILS** adaptés à vos besoins
- **CONTACTER** les urgences 24h/24, 7j/7
- **CONSULTER** les vidéos du SDEA
- **ACCÉDER** à l'historique de vos signalements

LES +

Utiliser l'application SDEA, c'est choisir une solution :

+ SIMPLE
Une prise en main intuitive et une utilisation facile.

+ PRATIQUE
Un accès n'importe où, n'importe quand, depuis une simple connexion Internet.

+ RASSURANT
Un contact immédiat et continu avec le SDEA en cas d'urgence.

+ RESPONSABLE
Une contribution active au bon fonctionnement du service de l'eau et à la sécurité des usagers.

ET PROCHAINEMENT :

L'appli mobile évoluera pour vous proposer bientôt de nouvelles fonctionnalités liées notamment à la gestion de l'abonnement (relève de l'index, suivi conso, paiement de la facture…) ainsi qu'à la prévention des inondations et coulées boueuses.

GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

> **EP :** Eau Potable
> **ARS :** Agence Régionale de Santé
> **AERM :** Agence de l'Eau Rhin-Meuse
> **PI :** Périmètre Intégré
> **PPI :** Périmètre Partiellement Intégré
> **UDI :** Unité de distribution

INDICATEURS DE PERFORMANCE - *source* : http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs

> **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable :** Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète dans http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a

> **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau :** Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul: Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource

> **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées :** Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau impromptues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul: Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000

> **Indice linéaire de réparation :** L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux – Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).

> **Indice linéaire de pertes :** Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.

ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptées présentés dans la parties performance du réseau.

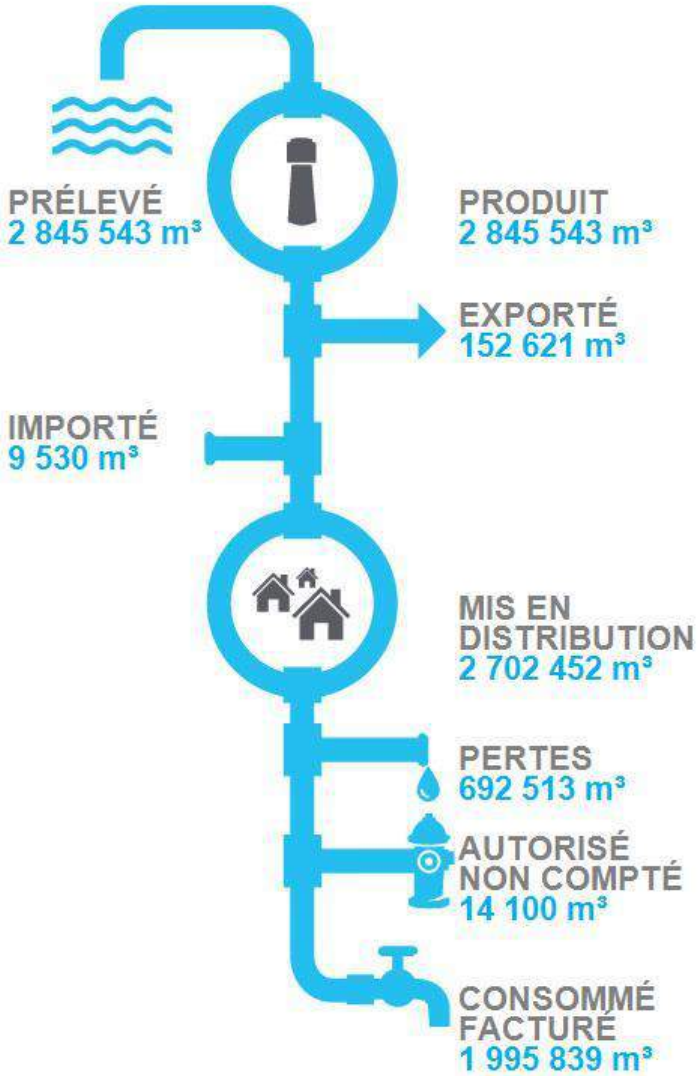

Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	34 240
D102.0	Prix TTC du service au m^3 pour 120 m^3 (valeur au 01/01/2018)	1,80 € T.T.C.
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48 h
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie **OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m^3/j :**	99,46 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	118
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	3
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques **OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m^3/j :**	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	124
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	93
P104.3	Rendement du réseau de distribution	76 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m^3/km/j)	7,64 m³/km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m^3/km/j)	7,48 m³/km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,41 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	78,07 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	3,32 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0 %
P155.1	Taux de réclamations	0,15 ‰

RUPTURES 2018

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
ALTORF	Rue Principale	Branchement	19/03/2018
ALTORF	Ferme Le Jaegerhof	Branchement	11/06/2018
ALTORF	Rue Du Menhir	Conduite principale	17/09/2018
AVOLSHEIM	Réseau Distribution	Conduite principale	22/03/2018
AVOLSHEIM	Rte Du Vin	Conduite principale	27/04/2018
DACHSTEIN	Rue Du Viehweg	Conduite principale	27/04/2018
DACHSTEIN	Rue Du Couvent	Branchement	03/05/2018
DACHSTEIN	Rue Leon Kraenner	Conduite principale	08/10/2018
DACHSTEIN	Rue Du Couvent	Conduite principale	12/10/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Route De Still	Branchement	07/02/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue Du Camp	Branchement	20/02/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue Du General De Gaulle	Conduite principale	19/03/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue Du General De Gaulle	Branchement	23/03/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue Des Acacias	Branchement	17/05/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue Des Acacias	Branchement	11/06/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue Du General De Gaulle	Branchement	19/07/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue Du General De Gaulle	Branchement	23/07/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue De La Chapelle	Branchement	22/08/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue Du Stade	Branchement	05/09/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue Du Waltersbruch	Conduite principale	30/10/2018
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue De La Gare	Conduite principale	19/12/2018
DORLISHEIM	Gr Grand Rue	Branchement	22/02/2018
ERGERSHEIM	Rue Des Tuiles	Branchement	16/07/2018
GRESSWILLER	Rue Du Mal Leclerc	Branchement	02/02/2018
GRESSWILLER	Rue Des Rochers	Branchement	20/03/2018
GRESSWILLER	Gare Heiligenberg	Branchement	03/07/2018
HEILIGENBERG	/	Branchement	03/05/2018
HEILIGENBERG	/	Branchement	19/09/2018
MOLSHEIM	Rue De La Source	Conduite principale	16/01/2018

MOLSHEIM	Rue Philippi	Conduite principale	16/01/2018
MOLSHEIM	Rue Des Vergers	Conduite principale	12/02/2018
MOLSHEIM	Route De Mutzig	Branchement	16/02/2018
MOLSHEIM	Rue Du Champ Du Feu	Branchement	09/03/2018
MOLSHEIM	Rue Philippi	Conduite principale	15/03/2018
MOLSHEIM	Rue Philippi	Branchement	22/03/2018
MOLSHEIM	Rue Des Romains	Conduite principale	06/04/2018
MOLSHEIM	Rue Des Cigognes	Branchement	11/04/2018
MOLSHEIM	Rue Des Cigognes	Branchement	12/04/2018
MOLSHEIM	Rue De Dachstein	Conduite principale	31/05/2018
MOLSHEIM	Place Des 24 Comtes	Conduite principale	14/06/2018
MOLSHEIM	Rue De La Chartreuse	Conduite principale	10/07/2018
MOLSHEIM	Rue Henri Meck	Conduite principale	10/07/2018
MOLSHEIM	Rue De Dachstein	Branchement	24/07/2018
MOLSHEIM	Rue De Dachstein	Conduite principale	25/07/2018
MOLSHEIM	Rue De La Source	Conduite principale	25/07/2018
MOLSHEIM	Rue De Saverne	Branchement	02/08/2018
MOLSHEIM	Rue De La Commanderie	Conduite principale	06/08/2018
MOLSHEIM	Rue Du General Laude	Branchement	08/08/2018
MOLSHEIM	Rue Du Commandant Schweisguth	Branchement	10/09/2018
MOLSHEIM	Rue De Strasbourg	Branchement	25/10/2018
MOLSHEIM	Rue Du Lièvre	Conduite principale	30/10/2018
MOLSHEIM	Rue Des Prunelles	Conduite principale	18/12/2018
MUTZIG	Route De Molsheim	Branchement	26/01/2018
MUTZIG	Rue Mal De Lattre De Tassigny	Conduite principale	09/03/2018
MUTZIG	Rue De Hermolsheim	Branchement	13/03/2018
MUTZIG	Rue Des Roses	Conduite principale	09/04/2018
MUTZIG	Rue De La Trinite	Branchement	09/05/2018
MUTZIG	Boulevard Clemenceau	Branchement	18/05/2018
MUTZIG	Crs De La Dime	Branchement	22/05/2018
MUTZIG	Rue Du 18 Novembre	Branchement	01/08/2018
MUTZIG	Rue Des Trois Pics	Branchement	28/11/2018
MUTZIG	Rue Des Trois Pics	Branchement	28/12/2018

NIEDERHASLACH	Rue Des Forgerons	Conduite principale	14/02/2018
NIEDERHASLACH	Rue Des Forgerons	Branchement	24/02/2018
NIEDERHASLACH	Réseau Distribution	Conduite principale	26/02/2018
NIEDERHASLACH	Rue Du Chemin Neuf	Branchement	28/06/2018
NIEDERHASLACH	Rue Principale	Branchement	18/07/2018
NIEDERHASLACH	Rue Des Forgerons	Conduite principale	09/11/2018
OBERHASLACH	/	Conduite principale	30/01/2018
OBERHASLACH	/	Branchement	19/04/2018
OBERHASLACH	/	Conduite principale	03/05/2018
OBERHASLACH	/	Branchement	15/06/2018
OBERHASLACH	/	Branchement	03/07/2018
OBERHASLACH	/	Branchement	24/07/2018
OBERHASLACH	/	Conduite principale	30/07/2018
STILL	Source Wolfszang	Conduite principale	08/02/2018
STILL	/	Branchement	16/02/2018
STILL	Réseau De Distribution	Conduite principale	07/03/2018
STILL	Réseau De Distribution	Conduite principale	17/03/2018
STILL	Réseau De Distribution	Conduite principale	28/03/2018
WOLXHEIM	Rue Des Vignes	Conduite principale	18/12/2018

Qualité de l'eau distribuée en 2018

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2019

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)

Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

Communauté de Communes de la REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG
Secteur Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur «Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig» (26994 habitants)[1] est alimentée en eau par 10 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique les 23 et 28 janvier 1975, 17 mars 1992 et 15 mai 1995 et disposent de périmètres de protection.
Le réseau d'eau potable est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).
L'eau fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection aux rayons ultraviolets ou au chlore, selon le site de production, avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

70 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- **67** analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **1 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 98,5 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique. Les analyses ont révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires (chloration, purges) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée**.**

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 25,7 °f (degré français)
- pH : 7,3

Eau dure (calcaire). Eau agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation…) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 23,7 mg/l
- Teneur maximale : 46,0 mg/l

La teneur moyenne en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire. Les teneurs en nitrates présentent une variabilité importante en fonction de l'origine de l'eau. L'eau provenant des forages 2 et 3 de Griesheim-près-Molsheim a des concentrations en nitrates, respectivement moyenne et maximale, de 43,0 et 46 mg/l. Ces valeurs témoignent de ressources en eau dégradées mais respectent la limite réglementaire. Des actions préventives pour mieux protéger ces ressources doivent être mises en œuvre.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 58,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 56,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,22 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2018, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans le secteur « Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig », est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :
- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle **est** évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardio-vasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés…).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérogènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur…) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2018

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2019

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)

Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

Communauté de Communes de la REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG
Commune de HEILIGENBERG

ORIGINE DE L'EAU

La commune de Heiligenberg (650 habitants)[1] est alimentée en eau par 4 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection.
Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).
L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.
Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

8 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- **8** analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires**.**
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 6,2 °f (degré français)
- pH : 7,2

Eau très douce, très peu calcaire, peu minéralisée et agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation…) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 3,7 mg/l
- Teneur maximale : 4,3 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 7,4 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,9 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,03 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2018, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Heiligenberg, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :
- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle **est** évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardio-vasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés…).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérogènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur…) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2018

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2019

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)

Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig
Commune de NIEDERHASLACH

ORIGINE DE L'EAU

La commune de Niederhaslach (1397 habitants)[1] est alimentée en eau par 3 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 10 décembre 1998 et disposent de périmètres de protection.
Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

11 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- **11** analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires**.**
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 3,3°f (degré français)
- pH : 6,8

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation…) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 3,4 mg/l
- Teneur maximale : 3,9 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 2,4 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,9 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,03 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2018, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Niederhaslach, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :
- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle **est** évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardio-vasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés…).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérogènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur…) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2018

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2019

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

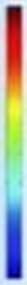

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)

Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig
Commune d'OBERHASLACH
Lieudit THALACKER

ORIGINE DE L'EAU

Le Lieudit Thalacker (18 personnes) est alimenté par les 4 sources de la commune d'Oberhaslach. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection.
Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau est distribuée sans traitement.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

6 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- **3** analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires**.**
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 3,1 °f (degré français)
- pH : 6,9

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation…) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 1,4 mg/l
- Teneur maximale : 1,5 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 3,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,5 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,02 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2018, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans le Lieudit Thalacker (commune d'Oberhaslach), est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :
- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle **est** évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardio-vasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés…).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérogènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur…) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2018

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2019

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

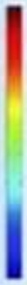

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)

Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig
Commune d'OBERHASLACH

ORIGINE DE L'EAU

La commune d'Oberhaslach (1777 habitants)[1] est alimentée en eau par 4 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection.
Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).
L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

12 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- **12** analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires**.**
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 3,1 °f (degré français)
- pH : 6,9

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation…) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 1,7 mg/l
- Teneur maximale : 1,8 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 3,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,5 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,02 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2018, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune d'Oberhaslach, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :
- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle **est** évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardio-vasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés…).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérogènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur…) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2018

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2019

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

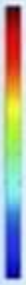

Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig
Commune de STILL

ORIGINE DE L'EAU

La commune de Still (1751 habitants)[1] est alimentée en eau par 2 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 24 novembre 2011 et disposent de périmètres de protection.
Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

15 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- **15** analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **2 analyses non-conformes** aux limites de qualité réglementaires**.**
- **Taux de conformité : 87 %**

Eau de qualité microbiologique moyenne.
Les analyses ont révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a pris toutes les mesures nécessaires (chloration, purges) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 16,1°f (degré français)
- pH : 7,4

Eau douce, peu calcaire, peu minéralisée et légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation…) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 3,3 mg/l
- Teneur maximale : 3,9 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 3,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,1 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,07 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2018, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Still, est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan microbiologique, elle est de qualité moyenne.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :
- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle **est** évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardio-vasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés…).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérogènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur…) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.